

**ANNONCE À TRANSMETTRE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE**

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Musée du quai Branly-Jacques Chirac

Correspondant : Mlle Manon DERAEDT, Juriste marchés publics, 222, rue de l'université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : marches-publics@quaibranly.fr, adresse internet : <http://marches.quaibranly.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://marches.publics.gouv.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Loisirs, culture et religion

Objet du marché : La présente consultation a pour objet l'impression et la fourniture de fonds de billets pour imprimantes à destination de l'établissement public du musée du quai Branly-Jacques Chirac.

Catégorie de services : 27

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 79810000

Lieu d'exécution et de livraison : Etablissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac, 75007 Paris

Code NUTS : FR101

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec un seul opérateur

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Accord-cadre relatif à l'impression et la fourniture de fonds de billets pour imprimantes pour le musée du quai Branly - Jacques Chirac
- Nombre de reconductions éventuelles : 3
- Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée d'un (1) an. Il pourra être reconduit trois (3) fois pour la même durée par décision expresse du représentant du pouvoir adjudicateur, notifiée au titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR), ou par courriel avec AR, trois (3) mois avant la date anniversaire de l'accord-cadre. Le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction.

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

L'accord-cadre est financé sur le budget de l'établissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac. Le paiement des factures/acomptes et du solde sera effectué par virement administratif sur un compte bancaire ou postal. Le délai de paiement est fixé à trente (30) jours à compter de la réception de la facture par l'établissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit (8) points.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : La forme juridique du groupement choisie pourra être le groupement d'entreprises solidaire ou conjoint. Le groupement pourra être conjoint à la condition que les membres du groupement s'engagent à exécuter des prestations détaillées et précisées dans l'accord-cadre et que le mandataire du groupement soit solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique. Conformément à l'article 45 - V) du décret n°2016-360, la personne publique interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Marché réservé : Non

Nombre de candidats :

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 22 mars 2017 à 17 h 00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2017-MQB-00097-AC-00-00

Renseignements complémentaires : 1/Questions des candidats sur le dossier de consultation

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des offres.

Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par courriel en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à l'adresse, marches-publics@quaibrantly.fr

2/ Modifications de détail au dossier de consultation

L'établissement public du musée du quai Branly-Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la

disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

3/ Forme et montant de l'accord-cadre

Le présent accord-cadre est un accord-cadre exécuté au fur et à mesure de l'émission des bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de 100 000euro(s) HT sur la durée de l'accord-cadre, reconductions comprises.

4/ Négociations

L'établissement public du musée du quai Branly-Jacques Chirac négociera avec le ou les candidats les mieux classés. Pour procéder à la négociation, le pouvoir adjudicateur utilisera le courriel indiqué à l'article 1 ou 2 de l'acte d'engagement.

5/ Variantes et options

Les variantes ne sont pas autorisées.

Il n'y a pas d'option au sens du droit interne de la commande publique.

6/ Jugement des offres

Critère n°1 : prix (55 points) :

Le prix sera analysé par le biais d'une simulation de trois commandes-types :

(montant des trois commandes-types les plus basses x 55) / (montant des trois commandes-types du candidat analysé).

Critère n°2 : valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique (45 points) sous décomposée comme suit :

Sous-critère n°1 (20 points) : délai de livraison ;

Sous-critère n°2 (15 points) : qualité des échantillons fournis par le candidat;

Sous-critère n°3 (10 points) : méthodologie d'impression et mesures prises en matière de protection de l'environnement (mention des écolabels, politique de traitement et de recyclage des déchets de production, des encres et du papier, etc.).

La somme des notes par candidat donne un total sur 100 points.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20 février 2017

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être

obtenus : Mme DERAEDT Manon , Etablissement public du musée du quai Branly-Jacques Chirac, 222, RUE DE L'UNIVERSITE, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : marches-publics@quaibrantly.fr, adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=322197&orgAcronyme=f5j>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Mme DERAEDT Manon , Etablissement public du musée du quai Branly-Jacques Chirac, 222, RUE DE L'UNIVERSITE, 75007 Paris, tél. :

01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : marches-publics@quaibrantly.fr, adresse internet :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=322197&orgAcronyme=f5j>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

Mme DERAEDT Manon , Etablissement public du musée du quai Branly-Jacques Chirac, 222, RUE DE L'UNIVERSITE, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : marches-publics@quaibrantly.fr, adresse internet :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=322197&orgAcronyme=f5j>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des

recours : Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3097160**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Non communiqué
